



## ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur le territoire de la Ville de Genève, section Petit-Saconnex

du 15 avril 1992

## LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la proposition du Conseil administratif de la Ville de Genève, du 4 mars 1992,

vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature ;

vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975 ;

## ARRETE

de donner le nom de :

Secteur 036 Saint-Jean / Aire

CV..60925 30 Chemin William-LESCAZE (Architecte, 1896 - 1969)

à l'artère sans issue partant de l'avenue d'Aire, à la hauteur du carrefour chemin du Furet et desservant le Collège Cayla.

(Né à Genève, William LESCAZE fréquentera le Collège Calvin et l'Ecole des Beaux-Arts avant de partir pour Zurich accomplir une formation complète d'architecture à l'Ecole polytechnique fédérale.

Après avoir oeuvré dans les pays dévastés par la guerre, participant notamment à la reconstruction d'Arras, William LESCAZE s'établit aux Etats-Unis en 1920. Après quelques années difficiles à cause de sa forte personnalité, il trouve dans ce pays le milieu où il put donner toute la mesure de son talent.

./.

William LESCAZE ouvrit des voies nouvelles à l'architecture moderne en utilisant des ossatures métalliques apparentes pour ces constructions, en développant l'emploi de la brique de verre pour les façades entre autres.

Il participa également aux travaux de la commission d'urbanisme de New York pour le quartier de Harlem.

Aujourd'hui encore de nombreux édifices de référence témoignent du talent de notre compatriote).

**Cette dénomination entre en vigueur le 1er juillet 1992.**

\*\*\*

Communiqué à :

Intérieur	3 ex.
Finances	1 ex.
Police	2 ex.
Travaux	3 ex.
Sautier	3 ex.
BH	1 ex.



Certifié conforme:  
Le chancelier d'Etat:

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'R. H. ...', written over a horizontal line.